

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0018970

Optique *115871* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *3697* Société : *R A M*

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *EL MLOUKHI MOHAMMED*

Date de naissance : *25-11-1959*

Adresse : *CITE ESSALAM SIDI IMM 39*

APPT 9 EL OULFA CASABLANCA

Tél. : *06 22 48 74 55* Total des frais engagés : *792,00* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710, Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3
El Fquha - Casablanca

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : *01/03/2023*

Nom et prénom du malade : *EL MLOUKHI Mohammed* Age : *64*

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *affection digestive*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASABLANCA* Date : *01 AVR 2023*

Signature de l'adhérent(e) : *R. ACCUEIL* Date : *03/2023*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/03/2013	CS		320.01	Docteur AKKAL Nour HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE 710, Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3 El Oued Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AHMED RAYAN Dr. MALKI Nour edine Résidence Cite Essalam «Addohar GH Imun 7 N°1 El Oued T. 0522 89 83 34 - Casablanca	01/03/2013	492.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

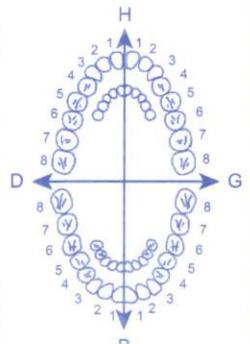
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

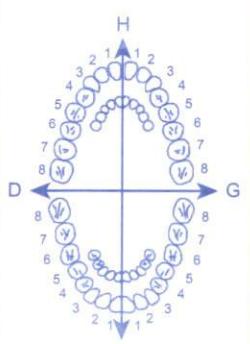
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX



O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION					

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,
du foie et Proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté
de Médecine de Fès



اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواسير
الشخص بالصدى
الكشف بالمنظار

خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس

طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي برباط
دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب برباط
دبلوم جامعي في علم التغذية الطبية والحمية بكلية الطب بفاس

Ordonnance

Casablanca, le : 04/03/2023

LOT 221253
EXP 04/2024
PPV 122.80DH

Dr. Noura AKKAL
HEPATOGASTROENTEROLOGUE
710, Bd. Oued Sebou, Casablanca
2ème Etage N°3

El Mounki Noura

LOT 221252
EXP 04/2024
PPV 215.00DH

Néozor 60 mg

gel x 2 j gel x 1 j 10 j
48440 puis gel 1 j à jem 15 j

② Gaviscon Sirup

105,80 1 càs x 3 j (1 flacon)

③ Lioresal

492,00 1/2 cp x 31 j
puis 1 cp x 21 j

03 05-06

Docteur AKKAL Noura
710, Bd. Oued Sebou et Bd. Oued Tensift - Appt 3 - 2ème Etage, El Oulfa - Casablanca
2ème Etage N°3



NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Dénomination du médicament :

LIORESAL® 10 mg

DCI : Baclofène

Comprimés. Boîte de 50



6 118001 030231

LIORESAL® 10 mg

Boîte de 50 comprimés

PPV: 105.80 DH

... ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné

ment l'intégralité de cette boîte de ce médicament. Vous pourriez avoir besoin de

plus de questions, si vous avez plus d'informations à votre

Posologie usuelle

Les adultes commencent habituellement par 5 mg (1/2 comprimé) 3 fois par jour. La dose est ensuite progressivement augmentée jusqu'à l'obtention d'un résultat optimal, ce qui peut se produire entre 30 mg et 75 mg par jour, répartis en 3 prises. Votre médecin peut éventuellement vous prescrire une posologie plus élevée.

Chez les enfants, le dosage dépend du poids et est établi par le médecin.

La prise de Liorésal doit toujours être fractionnée, habituellement en 3 à 4 doses par jour.

Si votre médecin vous prescrit une posologie différente de celle mentionnée ci-dessus, conformez-vous à ses instructions.

Liorésal doit être pris pendant les repas, avec un peu de liquide. Si nécessaire, vous pouvez fractionner les comprimés.

Que faire si vous avez oublié de prendre une dose?

S'il vous arrive d'oublier de prendre une dose au moment prévu, ne vous faites pas de souci. Prenez cette dose dès que vous y pensez. Cependant, s'il est bientôt temps de prendre la dose suivante, ne la prenez pas en même temps que celle que vous avez oubliée, car il ne faut jamais doubler la posologie.